



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reglementation

Question écrite n° 50064

Texte de la question

M. Patrick Herr souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la réglementation relative aux jeux de hasard, et notamment sur le problème de la protection de la jeunesse. Il s'étonne en effet que les enfants puissent accéder librement dans les locaux de la Française des Jeux pour y acheter toutes sortes de tickets à gratter et aimerait connaître son sentiment à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Herr Patrick](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50064

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1609